



Procès-Verbal du Comité de Direction

Jeudi 18 Avril 2019

Participants : Marc TOUCHET, Bertrand VOISIN, Daniel DURAND, Gérard CAPELLO, Raymond FOURNEL, Guy GLARIA, Bernard LADRAT, Patrick LEIRITZ, Claude DELFORGE, Guy COUSIN

Assistent : Michel NAGEOTTE (Membre honoraire), Michel GAU (Président du District de Provence), Michael GALLET (Directeur du District de Provence) et Séverine TELLE

Excusé : Georges FLOURET

1. OUVERTURE DU COMITE DE DIRECTION

En ouverture du Comité de Direction, le Président de l'ANPDF, Marc Touchet, remercie le Président et le Directeur du District de Provence, ainsi que Michel NAGEOTTE d'avoir répondu favorablement à l'invitation du Comité de Direction.

Il rappelle ensuite que la présence de Michel NAGEOTTE s'inscrit dans la lignée de celle de Fernand DUCHAUSSOY, mais surtout dans la volonté du Comité de Direction de recevoir un membre honoraire par réunion. Pour la prochaine réunion, il conviendra d'inviter un membre honoraire du secteur 4.

Enfin, il excuse Georges FLOURET, représentant du secteur 2 qui a été retenu par des obligations personnelles.

2. APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL (31/01/2019)

En l'absence de remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. INFORMATIONS DU PRESIEDNT

3.1. Indemnités de préformation

Le Président présente aux membres du comité de direction le courrier envoyé au Président de la Fédération concernant la clef de répartition des indemnités de préformation (*disponible sur le site de l'ANPDF*).

3.2. Rencontre avec le Président de la Fédération Française de Football du 18 avril 2019

En amont du Comité de Direction, le Président a rencontré le Président de la Fédération.

Il présente rapidement les sujets évoqués aux membres du Conseil d'Administration :

- Présentation du rôle et du fonctionnement de l'ANPDF ;
- Point sur les adhésions (88/90) ;
- Congrès de Marseille (*à ce titre, le Président de la Fédération informe le Président de l'ANPDF qu'il sera présent lors du Congrès*) ;



- Sujets du Collège des Présidents du 11 mai ;
- Point sur les indemnités de préformations ;
- Point sur les aides à la structuration des équipes administratives ;

3.3. Collège des Présidents du 11 mai 2019

Le Président rappelle que le Collège des Présidents se tiendra le 11 mai 2019 à l'Institut Du Monde Arabe.

4. POINT DU TRESORIER

4.1. Adhésions

Au 18 avril 2019, 88 Districts sur 90 sont adhérents à l'ANPDF. Seuls la Haute Garonne et Haute Saône ne sont pas adhérents.

Le trésorier fait un nouveau point sur la situation des honoraires. Une relance devra être faite par tous les responsables de secteurs.

4.2. Finances

Le trésorier fait un point sur les finances.

5. REUNIONS DES SECTEURS

5.1. Secteur 1 : les 8 et 9 février, à la Roche-sur-Yon (District de la Vendée)

Les responsables du secteur tiennent à souligner la bonne participation des membres du secteur, tant en nombre, qu'en contenu.

Un retour rapide des problématiques évoquées est fait (cf. procès-verbal du secteur 1 sur le site).

5.2. Secteur 2 : les 29 et 30 mars, à Berk (District de l'Artois)

En l'absence de Georges FLOURET, Claude DELFORGE fait le point sur les sujets évoqués dans le secteur 2.

La grosse problématique du secteur a été « le statut des éducateurs » et les divers problèmes y afférents.

Concernant la question des « flux ». Le secteur 2 souhaite qu'une cartographie générale des pratiques de tous les secteurs soit faite afin d'avoir une vision globale et, in fine, d'en tirer les conséquences.

Concernant la formation. Il rappelle l'importance de l'utilisation des « bons de formation » qui est trop faible. Actuellement, il en reste énormément.

Concernant les CTD-DAP, le secteur 2 souhaite que la direction juridique arrête une position claire la possibilité, ou non, pour un CTP-DAP de pouvoir entraîner. Un courrier devra être fait par l'ANPDF afin de solliciter une réponse précise car cette problématique engendre énormément de conflits entre les Districts et leurs CTP-DAP.



Concernant les revalorisations au 1^{er} juillet 2019, un point a été fait dans le secteur. A priori, les représentants des employeurs à la commission paritaire ont voté pour une revalorisation des salaires de 1,5%. Les Présidents restent donc en attente de l'avenant signé afin de mettre en place la décision de la commission paritaire.

5.3. Secteur 3 : les 29 et 30 mars, à Montchanin (District Saône et Loire)

Les responsables du secteur 3 font un retour sur les sujets évoqués.

Concernant les « flux », une présentation des pratiques dans les Ligues Bourgogne Franche Comté et Grand Est a été faite.

Au-delà des sujets proposés, le secteur 3 a évoqué le fait de tendre vers une refonte des secteurs afin, notamment, d'ouvrir les débats et d'avoir des avis venant d'horizons différents.

Le Comité de direction de l'ANPDF va réfléchir à cette demande.

5.4. Secteur 4 : le 13 avril, à Perpignan (District Pyrénées Orientales)

En l'absence du procès-verbal de la réunion, Gérard Capello, responsable du secteur évoque les différents points évoqués lors de la réunion ainsi que l'actualité du secteur.

District de l'AUDE : Le Président du District a tenu à remercier l'ensemble des Présidents pour l'élan de solidarité dont son district a fait l'objet à la suite des inondations.

Concernant les cadres techniques, les Présidents appellent à la plus grande vigilance.

5.5. Secteur 5 : les 22 et 23 mars à Brive (District Corrèze)

Les responsables du secteur font un retour rapide des sujets évoqués dans le secteur (cf. procès-verbal sur le site de l'ANPDF).

Au-delà des sujets communs, les membres du secteur 5 ont évoqués les possibilités de financement offertes par la fédération via le FAFA et, notamment, les possibilités liées à l'emploi et à la formation. L'ensemble des participants soulèvent les difficultés de compréhension et de mise en place de ces divers dossiers.

Par ailleurs, le prochain Congrès devant se tenir dans le secteur, des discussions sont en cours entre les membres du secteur afin de déterminer quel sera le District organisateur du Congrès de 2020.

6. CONGRES 2019

Le Président, Marc Touchet, remercie le président du District, Michel Gau, ainsi que le Directeur, Michaël Gallet pour leur présence à cette réunion.

Il était important pour le Comité de Direction de recevoir les organisateurs du Congrès 2019, afin de faire un point sur l'avancée de la préparation du Congrès.

Après une présentation du programme et des diverses installations, les représentants du District de la Provence font un point sur les modalités de financement du Congrès ainsi que sur les diverses invitations.



In fine, les représentants du District rappellent la nécessité de savoir comment arrivent les participants (avion, train, voiture) et surtout le nombre de participants rapidement.

Séverine doit faire parvenir au directeur du District la liste et les coordonnées des membres honoraires à jour de leurs cotisations.

Une visioconférence est programmée le 10 mai à 17h30 afin de faire un point.

7. FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ANPDF

Le Comité de Direction a souhaité évoquer le fonctionnement interne de l'association au regard de la réunion qu'ils ont eu la veille avec l'AE2F.

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1. Formation des CTD DAP à Clairefontaine pendant les vacances de Pâques

Claude DELFORGE évoque le fait que les CTD-DAP ont été convoqués à Clairefontaine pendant les vacances de Pâques et que les Présidents n'ont pas été informés.

Il est important que ces rassemblements fassent l'objet d'une information aux Présidents des Districts et Liges qui sont, nous le rappelons, les employeurs des CTP-DAP.

8.2. Invitation des membres honoraires

Michel NAGEOTTE (représentant des honoraires du secteur 3) souligne tout le plaisir qu'il a d'être convié au Comité de Direction. Il souligne l'importance des travaux de l'ANPDF et souhaite que cela perdure.

8.3. OPCO : AFDAS

Claude DELFORGE, souhaite évoquer le fait que le nouvelle OPCO a été désigné et qu'il répond rapidement aux demandes de financement des formations.

8.4. Prochaines réunions

- Une visioconférence avec le District de Provence est prévue le 10 mai 2019 en salle 166 à la fédération.
- Le prochain Comité de Direction se tiendra le 26 juin 2019 à 10h en salle ??? à la FFF.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 30.

Le Président

Marc Touchet

Le Vice-président

Guy Glaria

